



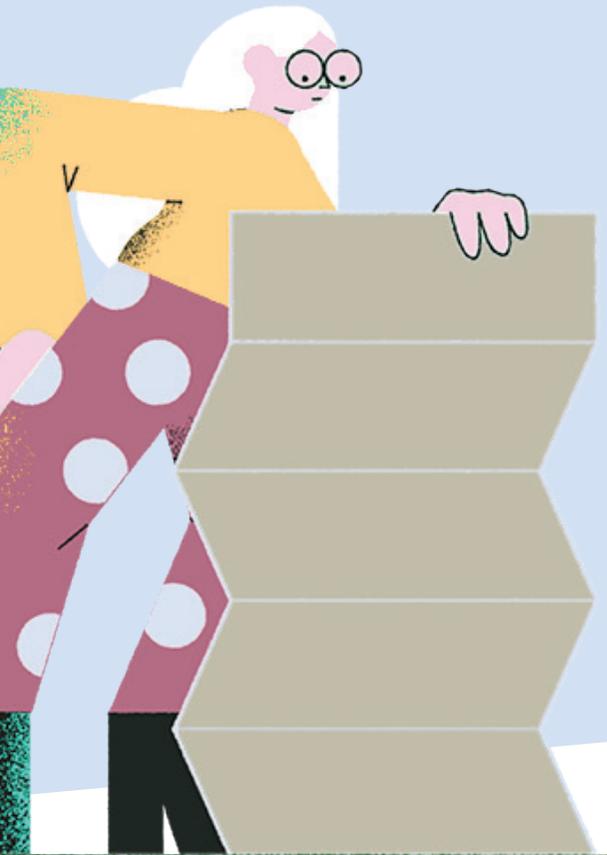
Centre régional d'études
d'actions et d'informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité

Année
2021

Rapports Moral Activité Orientations



Sommaire



Rapport Moral et d'Orientation	p. 3
La vie associative	p. 5
Nos missions et actions	p. 8
Notre équipe, nos adhérents et nos partenaires	p. 43

Rapport Moral et d'Orientation



**Chers Adhérents,
Chers Partenaires,
Chers Amis,**

**Une nouvelle Assemblée Générale
se profile, ce qui signifie que nous
avons traversé une autre année
ensemble et nous sommes ravis de
vous accueillir dans ce stade pour
jouer un nouveau championnat !**

Nous nous étions retrouvés le 23 avril 2021 et nous avons, à cette occasion, essayé ensemble de préciser et de décrire le CREA I Bretagne et ses activités. Forts de ce moment, vos interventions et votre sollicitude nous ont permis de porter un nouveau regard sur nos interventions. Le CREA I est un objet multiforme, capable de s'adapter aux mouvements de la société et aux politiques qui lui sont dédiées. C'est dans cet esprit que nous allons à la rencontre de professionnels bretons avec les bras grands ouverts puisqu'il est important pour nous d'accueillir et de se faire accueillir. Plus que jamais la douceur humaine a manqué dans nos vies. Nous avons été obligés de ne pas nous rencontrer, de cacher nos sourires, de nous méfier les uns des autres... alors comment retrouver le regard d'autrui ? Ce regard, ces paroles dont nous avons si besoin pour exister, nous sentir vivant ?

Nous souhaiterions que cette Assemblée Générale soit l'occasion pour le faire. Oublions la peur et sourions doucement !

Notre équipe a voulu porter ce défi tout au long de l'année 2021, démontrant un engagement solide auprès de ses adhérents et partenaires. Les animations du CREA I, qu'elles aient pris la forme de colloques, d'accompagnements, de groupes de travail ou de formations, ont été marquées par le bonheur d'avoir pu prendre le temps sur ce qui compte dans les mondes du social, médico-social et du sanitaire. Le rapport d'activité qui vous sera présenté en témoigne ainsi que les différentes perspectives qui se sont ouvertes et qui seront consolidées en 2022. Je profite de cette assemblée générale pour remercier vivement les équipes du CREA I Bretagne et sa directrice, Sara Calmanti pour l'énergie et le sérieux qu'ils ont su apporter durant cette année 2021 encore un peu chahutée dans son quotidien. Au nom du Conseil d'Administration, recevez toutes nos chaleureuses félicitations.

Pour répondre à cette année de transition, il nous a paru nécessaire de profiter de cette année qui galope pour asseoir notre stratégie. L'année qui vient ressemble déjà à une traversée des alpes avec ses sommets et ses vallées, avec ses falaises vertigineuses et ses chemins pentus. Parcourir les politiques publiques d'aujourd'hui est comme entamer un slalom entre des mots clés : l'inclusion, l'autodétermination, l'approche écosystémique, la coordination, la qualité ... Nous filons vite sur la neige, nous percutons ces mots comme les piquets de slalom, ils vibrent et puis nous nous apercevons que nous avons laissé la personne avec laquelle nous aurions souhaité descendre du haut de la montagne.

Difficile donc de pouvoir trouver des orientations différentes des lois universelles à l'image de la gravité qui nous tire vers le bas.

Invertissons la pente et montons ! Le CREA I souhaite être la corde qui relie les alpinistes de politiques publiques. Le CREA I souhaite les assurer en cas de chute et tirer de toute ses forces les potentiels de la société, à savoir être pour tous et partout. Cette trajectoire est ouverte à vous tous et nous serions émus de votre participation dans cette aventure qui démarrera officiellement le 27 juin 2022 !

A tous, je vous souhaite une belle journée d'échanges, de projets, de mises en perspectives au service des acteurs de notre Bretagne et surtout, au final, d'un accompagnement bienveillant à l'expression et au projet des personnes vulnérables que nous accompagnons au quotidien.

Bonne AG à tous !
Frédéric GLORO, *Président.*

2 La vie associative



// Vie associative et instances du CREAI

La vie associative du CREAI est indispensable à son bon fonctionnement, la participation des adhérents contribue à enrichir le débat régional et nous permet de porter les idées novatrices dont seront faites les politiques sociales de demain.

LE BUREAU

Le Conseil d'Administration du CREAI Bretagne comprend une trentaine de membres élus par l'Assemblée Générale. Il comporte 1 collège personnes morales (21 membres), 1 collège personnes physiques (10 membres).

- > **Frédéric GLORO, Président** (Directeur général de l'ADAPEI-Nouëlles 22)
- > **Sylvie ROGEL, Vice-Présidente** (Directrice générale de l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes du Finistère 29)
- > **Jean-Claude THIMEUR Vice-Président**,
- > **Sébastien DESLOGES, trésorier**, (Directeur du pôle ESAT Mutualité 29-56, VyV3 Bretagne)
- > **Caroline ABEL** (Directrice générale de l'EPSMS Vallée du Loch)
- > **Xavier CHEVASSU** (Directeur général de l'Association Hospitalière de Bretagne, Coallia)
- > **Anita FLAGEUL** (Directrice, FAM Beaumanoir)
- > **Catherine JAKUBIEC** (Directrice générale de l'APASE)
- > **Ivan LECOURT** (Directeur adjoint de l'EPSM St Avé)
- > **Emmanuel PANIS** (Directeur général de l'ARASS)
- > **Daniel THEILLER** (Responsable région Centre Ouest, Mutuelle Intégrance)

Le Conseil d'administration du CREAI Bretagne est élu (renouvellement par tiers chaque année en assemblée générale) par les représentants des services et établissements sociaux-médico-sociaux, des personnes morales et des personnes physiques, tous adhérents à la charte du CREAI. La représentation des divers sous-secteurs et des quatre départements bretons est assurée.



En 2021, le bureau s'est réuni 7 fois.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

19 Associations gestionnaires

- > Association Hospitalière de Bretagne
- > Association Beauvallon
- > ADAPEI-Nouëlles
- > Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes du Finistère
- > A.P.A.J.H. 22-29-35
- > Coallia
- > Fondation Massé Trévidy
- > Les Genêts d'Or
- > Vyv3 Bretagne
- > Les Papillons Blancs du Finistère
- > Association Ajoncs d'Or
- > ARASS
- > APASE
- > Etablissements publics d'Hallouvry
- > PEP Bretil'Armor
- > AMISEP
- > EPSM Morbihan
- > EPSMS Vallée du Loch
- > Association Kervihan

2 Associations d'usagers non gestionnaires :

- > Mutuelle Intégrance
- > UNAFAM

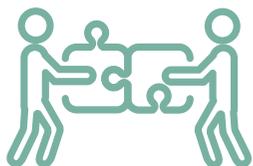
10 Personnes physiques

- > Catherine ALLAIRE
- > Catherine BAUDOUIN-QUEROMES
- > Frédéric BRIVE
- > Sébastien DESLOGES
- > Lise ELORE-LEPALLEC
- > Marinette FERLICOT
- > Ann-Claude QUERO-LE JEAN
- > David SENECAI
- > Jean-Claude THIMEUR



En 2021, le conseil s'est réuni 4 fois.

LES ADHÉRENTS



En 2021

383

adhésions administratives

(social, médico-social, sanitaire)

dont 353 ESMS

Territoire et ressources :

région, départements, tissu urbain/rural, EPCI, territoire de santé, Evaluation de l'Impact sur la Santé (EIS)

Une gouvernance impliquant les acteurs dans la stratégie et prospective de la structure

Triple expertise

Ethique/care et management

Equation besoin/offre
(minimalisme des services)

Approche écosystémique et
ethnographique

Vecteurs de l'innovation

- > Pool de personnes concernées
- > Mobilisation pour la conception des projets
- > Co-animateur de formation

5 Nos missions et Actions



// Des politiques publiques au service de la qualité de vie des personnes.

NOS MISSIONS

1

Réaliser des diagnostics pour aider les acteurs dans leur prise de décision

2

Accompagner les décideurs dans la définition et mise en œuvre de leurs politiques ou orientations stratégiques

3

Former les professionnels pour améliorer la qualité de vie et favoriser la citoyenneté des personnes

4

Informar les professionnels des évolutions du contexte réglementaire, des retours d'expérience, des publications...

5

Favoriser l'interconnaissance des acteurs autour de projets communs

NOS DOMAINES D'EXPERTISES



NOS ATOUTS



Expertise territoriale et connaissance terrain
Connaissance des acteurs locaux et de leurs dynamiques.



Au carrefour des différentes vulnérabilités
Expertise sur les politiques publiques et sociales et leur traduction



Accompagnement participatif
Mobilisation des expertises des différentes parties prenantes

MISSION 1

Réalisez des diagnostics



Etudes et observations

15 en 2021
dont 13 nouveaux

Le cahier des Charges des CREAI (Instruction ministérielle du 24 avril 2015) mentionne parmi les missions des CREAI, celle d' « Observer, réaliser des études, et produire des analyses, permettant de mieux connaître les besoins de ces populations, les réponses qui leur sont apportées, les dynamiques locales, en associant tous les acteurs concernés ».

// Les chantiers 2021

L'OBSERVATOIRE REGIONAL DES SITUATIONS DE VULNERABILITES



La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) soutient en région, l'observation sociale par le biais des Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), En Bretagne, cela se traduit via la Plateforme de l'observation sociale et sanitaire, Platoss.

L'année 2021 a été marquée par le passage de portage de la Platoss de la DRJSCS à la DREETS à partir du 1er avril. Aussi, la DREETS a souhaité faire une pause dans l'animation de la Platoss le temps de leur réorganisation. L'appui du CREAI à l'animation de la Platoss a de fait été suspendue après le 1er trimestre,

Un appui technique à l'alimentation sous Géoclip (support de visualisation numérique au service des projets portés par Platoss) des projets suivants a été opéré sur les premiers mois de l'année 2021 :

- **PDALHPD** (Plans départementaux d'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées)
- **ABS** (Analyse des besoins sociaux) via des fiches projets avec l'UDCCAS 56 (alimenté en lien avec le CD 56) et l' UDCCAS 35
- **Impact social Covid 19**, à la demande du Commissaire Stratégie pauvreté

HANDIDONNEES



Mis en œuvre et alimenté depuis 2019 sous Géoclip Platoss, l'observatoire régional des données du handicap (Handidonnées) est structuré par domaines de vie, avec une déclinaison des données à l'échelle départementale et chaque fois que possible, à l'EPCL, voire à la commune.

Après une 1^{ère} publication en 2020 sur la scolarisation des élèves en situation de handicap, la 2^{ème} a porté sur la formation et l'emploi des personnes en situation de handicap, Ces publications, dans la collection « Etudes de l'ARS », font l'objet d'infographies relayées sur le blog et le compte LinkedIn du CREAI,

Parallèlement, le CREAI fait partie de l'équipe projet ANCREAI pour développer le portail national Handidonnées.

STATISS 2020



Réalisation du mémento régional STATistiques et Indicateurs de la Santé et du Social (STATISS) pour l'année 2021 à partir de la maquette nationale. Ce chantier annuel est inscrit dans la convention pluri-annuelle ARS-CREAI depuis 2019, Ce document régional rassemble un ensemble d'indicateurs relatifs à la démographie, l'offre de soins, l'activité hospitalière, l'accueil des personnes âgées et des enfants et adultes en situation de handicap, les professionnels de santé, des données sur les pharmacies, les laboratoires et les formations, Les indicateurs du STATISS Bretagne sont autant que possible déclinés pour la France, la région Bretagne et ses 4 départements. Ce mémento est actualisé chaque année avec des propositions de nouveaux indicateurs et de nouvelles cartographies.

Publication téléchargeable au lien suivant : www.bretagne.ars.sante.fr/statiss-2020-edition-2021

RÉALISATION D'ANALYSES DES BESOINS SOCIAUX DE CCAS



L'analyse des besoins sociaux (ABS) est une démarche réglementaire que doivent mettre en place les Centres (inter)communaux d'action sociale (CCAS/CIAS) en début de mandat municipal. Elle permet une analyse partagée des problématiques sociales du territoire afin de se doter d'outils d'aide à la décision fondés sur une démarche partenariale et reproductible.

Elle s'appuie sur l'élaboration d'un diagnostic socio-démographique fondé sur des données quantitatives (indicateurs) et qualitatives (analyse des acteurs locaux) afin de mettre en place des actions adéquates et concertées.

En 2021, après avoir été retenu suite à des appels d'offres, réalisation des ABS pour les CCAS suivants :

- **CCAS de Dinard** : portrait de territoire et analyses thématiques sur le logement et l'accès aux droits
- **CCAS de Fougères** : portrait de territoire et analyses thématiques sur la santé mentale d'une part et sur la pauvreté/précarité d'autre part
- **CCAS de Lancieux**, Le Minihic-sur-Rance, Saint-Briac-sur-Mer et Saint-Lunaire (démarche concertée entre les 4 CCAS – débutée fin 2021 et poursuivie en 2022)

RÉALISATION DE PORTRAITS DE TERRITOIRE POUR LA MSA PORTES DE BRETAGNE



La MSA Portes de Bretagne dispose de 11 agences et 7 autres points d'accueil répartis sur son territoire d'intervention : l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. Dans le cadre de sa mission d'animation et de développement des territoires ruraux, elle a sollicité fin 2021 le CREAI pour réaliser des «portraits de territoire» à l'échelle de chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et des 2 départements.

Ces portraits de territoire s'appuient sur un ensemble d'indicateurs, qui font l'objet de comparaisons avec le département (dans le cas des EPCI) ou la région (dans le cas des départements).

Réalisation des 33 portraits de territoire (1 portrait pour chacun des 31 EPCI + 1 portrait par département) et d'un outil Excel permettant d'actualiser chaque année ces diagnostics locaux.

CONSEILS DE VIE SOCIALE : UN ÉTAT DES LIEUX



l'ARS Bretagne a confié au CREAM la réalisation d'une enquête en ligne visant :

- À faire un état des lieux du fonctionnement des CVS des établissements et services médico-sociaux bretons
- A connaître les attentes/besoins des membres du CVS (représentant des personnes accompagnées et direction) ;
- Identifier des actions à mettre en œuvre pour développer la participation des personnes accompagnées.

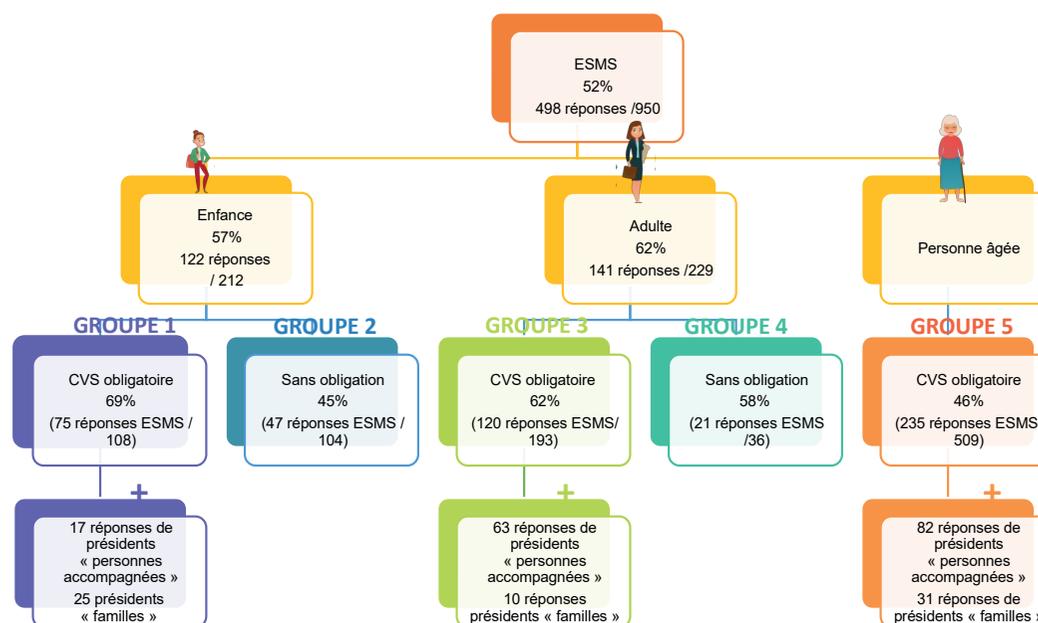
Dans ce cadre, les questionnaires ont été adressés le 08/09/20 aux établissements médico-sociaux (champ de compétence ARS) accompagnant :

- Les enfants en situation de handicap (ayant ou non l'obligation de mettre en place un CVS au regard de la loi 2002-2) ;
- Des adultes en situation de handicap (ayant ou non l'obligation de mettre en place un CVS au regard de la loi 2002-2) ;
- Les personnes âgées (EHPAD) ;

Ces enquêtes étaient à destination des directeurs d'ESMS et des présidents de CVS.

Sur 950 établissements bretons ciblés, 57% ont répondu pour les directeurs de structures et 218 questionnaires ont été retournés par les présidents de CVS. Les résultats exhaustifs de cette enquête seront présentés courant 2021.

TAUX DE RETOURS



CONSEILS DE VIE SOCIALE : UN ÉTAT DES LIEUX (suite)

RESULTATS

3 capsules vidéos spécifiques à chaque public ont été produites pour expliquer le fonctionnement d'un CVS, les difficultés rencontrées et les besoins identifiés pour les personnes accompagnées



PRÉCONISATIONS

PRÉCONISATION 1

Sensibiliser les personnes accompagnées à leur droit de participation

PRÉCONISATION 2

Sensibiliser les personnes au rôle de CVS

PRÉCONISATION 3

Améliorer les conditions favorisant la participation des représentants des personnes accompagnées

PRÉCONISATION 4

Faire participer les personnes accompagnées à la mise en oeuvre de la politique régionale sur les CVS = inter-CVS

LES ACTEURS DU SOCIAL ET DU MÉDICO-SOCIAL AUX PRISES AVEC LA CRISE GÉNÉRÉE PAR LA PANDÉMIE DE COVID-19



Une recherche alimentée par des journaux de bord

Deux années nous séparent du début de la pandémie du COVID-19 où les CREAL, sous l'impulsion du CREAL Bourgogne Franche Comté, sollicitaient des professionnels pour faire récit au travers de journaux de bord et/ou d'entretiens de ce qu'on n'appelait pas encore la 1ère vague du Covid.

L'objectif est de documenter et de tirer des enseignements de l'expérience de la crise et de la sortie de crise pour les acteurs accompagnant des personnes en situation de vulnérabilité (différents secteurs sont représentés : handicap, personnes âgées, protection de l'enfance, protection des majeurs, précarité et addictologie).

Après la recherche de financements pour l'exploitation du corpus recueilli en 2020, 2021 a été marqué par l'analyse des données, tant par les CREAL que par les chercheurs. Au final, ce travail a été réalisé par 7 CREAL (Bourgogne Franche Comté, Hauts de France, Grand Est, Pays de la Loire, PACA et Corse, ORS Occitanie et Bretagne), en partenariat avec 4 laboratoires réunis au sein de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de Dijon, grâce aux soutiens financiers de l'ANR, de la FIRAH, du Haut-Commissaire à la lutte contre la Pauvreté de Bourgogne Franche Comté et de l'ARS Bourgogne Franche Comté.

Les résultats, qui seront rendus publics en mai 2022 se présentent en 4 documents :

- Un 1^{er} tome, réalisé par les CREAL, avec une introduction générale ;
- Un 2^e tome réalisé par les chercheurs de la MSH avec la conclusion générale du rapport, intégrant des perspectives pour l'avenir ;
- Le rapport d'une recherche-action réalisée dans et avec un établissement, intitulé *"La traversée de la crise COVID 19 par un collectif de vie et de travail"* ;
- L'annexe de ce rapport qui est une monographie institutionnelle, intitulée *"La vie par gros temps, L'expérience de la traversée d'une crise inédite par un collectif de vie et de travail"*

ETUDE EN COURS SUR LES CMPP FINISTÉRIENS



A la demande des 3 organismes gestionnaires des CMPP finistériens, élaboration et mise en œuvre d'une méthodologie d'étude visant à nourrir les réflexions des équipes autour de l'adéquation des réponses aux besoins des enfants et familles, de la notion de territoire et des missions de ces structures.

Cette étude exploratoire vise à dresser de manière participative avec une entrée « parcours et besoins de l'utilisateur », un portrait des CMPP tout en tenant compte l'environnement et du contexte des politiques publiques dans lesquels ils s'inscrivent. En 2021, l'analyse des documents institutionnels et les journées d'immersion en CMPP ont été réalisées. Les entretiens auprès d'un panel de familles et de partenaires ont eu lieu début 2022. L'analyse croisée de ces matériaux sera consolidée avec le groupe de travail/COFIL.

Cette étude constitue une première étape d'un travail qui se poursuivra, à l'issue du dernier COFIL, par des groupes de travail visant à identifier les axes de travail et les actions à mettre en œuvre.

MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUÊTE RÉGIONALE DE L'ARS AUPRÈS DES ESMS



L'ARS Bretagne a souhaité rassembler dans un questionnaire unique différentes interrogations à destination des établissements et services médicosociaux (EHPAD, des établissements pour adultes et pour enfants en situation de handicap). Le CREAI a programmé en ligne ce questionnaire et a assuré à l'automne, la relance des établissements et services concernés.

RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC POUR UNE UEROS

Réalisation d'un diagnostic dans le cadre d'un projet de déménagement et d'identification de perspectives de développement, au regard des évolutions du secteur du handicap. Ce diagnostic s'est appuyé sur des entretiens semi-directifs auprès de bénéficiaires de ce service et auprès de partenaires. Des entretiens auprès d'autres UEROS ont permis d'identifier d'autres organisations et pratiques pour ouvrir les champs des possibles. Ce matériau exploratoire a permis d'accompagner les réflexions en groupe de travail avec les professionnels de cette UEROS et élaborer des préconisations quant aux évolutions de cette UEROS.

DIAGNOSTIC DU RÉSEAU INTER-SERVICE 35

Dans le cadre de la convention cadre signée en juin 2014, le réseau Interservices Domicile 35 a sollicité le CREAI pour :

- Réaliser un état des lieux des réalisations du réseau de Interservices Domicile 35.
- Identifier les attentes de ses membres quant aux missions et organisation du réseau au regard de l'évolution des instances de coordination territoriales, développement de pratiques de coopération, dispositifs de coordination.

Ce diagnostic a permis de :

- Dresser un bilan des actions réalisées par type d'intervention et de la gouvernance du réseau
- Formaliser les perspectives de devenir du réseau, en termes d'objectifs et d'organisation

A travers la mobilisation des acteurs sous forme d'entretiens semi-directifs et de focus groupes et tenant compte des évolutions actuellement en cours dans le milieu de l'aide au domicile, une restitution de ces travaux a été présentée en mars 2022.

MISSIONS 2 & 4

Accompagner et Informer



**soutien des acteurs
dans leur projet**
44 en 2021
dont 30 nouvelles
conventions

Le cahier des Charges des CREAI (Instruction ministérielle du 24 avril 2015) mentionne les missions des CREAI dont les suivantes :

- > Contribuer, notamment par des actions de conseils techniques, sur la base de l'expertise ainsi construite, aux réflexions, débats, travaux des pouvoirs publics et des autres acteurs du territoire pour leur permettre de définir les évolutions des politiques et des dispositifs en faveur des personnes vulnérables ;
- > Accompagner l'ensemble des acteurs intervenant dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et dispositifs dans les évolutions des réponses aux besoins

// Les accompagnements en 2021

PROJET STRATÉGIQUE ASSOCIATIF

Au cours de l'année 2021, le CREAI a accompagné l'actualisation de **2 projets stratégiques associatifs et est intervenu dans le lancement d'un troisième**. Ces chantiers ont été l'occasion de réunir les personnes concernées, les administrateurs et les professionnels et les entendre échanger sur leurs besoins et souhaits respectifs, selon l'angle d'où ils interviennent dans ces écosystèmes. Traduire en axes ces perceptions et réflexions a été le rôle du CREAI.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT / PROJET DE SERVICE EN PROTECTION DE L'ENFANCE



Au cours de l'année 2021, le CREAI a accompagné l'actualisation de **4 projets de services** relevant de la protection de l'enfance (3 relevant d'internat éducatif et 1 service de milieu ouvert)

L'actualité du secteur et notamment la préparation d'une nouvelle loi en Protection de l'Enfance (Loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants, loi dite «Taquet») met en exergue le changement de paradigme à l'œuvre dans le secteur avec le passage d'une culture du risque à une approche centrée sur les besoins de l'enfant.

A travers les accompagnements proposés dans le cadre de l'actualisation des projets d'établissement/projet de service, cette culture renouvelée en Protection de l'Enfance amène les professionnels à devoir se former à une nouvelle approche de l'intervention en prenant appui sur les besoins de l'enfant dans une démarche globale et écosystémique.

Le CREAI mobilise donc des approches à la fois transversales (entrée par les besoins) mais aussi spécifiques au secteur (théorie de l'attachement, «psychotrauma» de l'enfant, plasticité cérébrale) permettant d'asseoir un corpus théorique qui puisse nourrir la réflexivité des travailleurs dans le cadre de ces accompagnements autour des projets.

DANS LE SECTEUR DU HANDICAP

DES ACCOMPAGNEMENTS AUX PROJETS D'ÉTABLISSEMENT / PROJETS DE SERVICE QUI S'INSCRIVENT DANS DES FONCTIONNEMENTS EN DISPOSITIF, PÔLE OU PLATEFORME DE SERVICES

La « transformation de l'offre » impulsée par les politiques publiques (*virage inclusif, Réponse accompagnée pour tous, stratégie quinquennale, circulaire du 2 mai 2017, réforme des autorisations, ...*) invite à faire évoluer les organisations et les pratiques professionnelles pour que ces dernières construisent leurs réponses à partir de l'expression, par les personnes elles-mêmes, de leurs attentes et besoins. Les projets d'établissement/projets de service donnent alors l'opportunité de questionner collectivement la prise en compte de la convention internationale des droits des personnes handicapées et l'appropriation de l'autodétermination et de l'approche écosystémique du handicap et en quoi ces approches impactent les pratiques.

Ainsi, l'accompagnement des projets d'établissements/projets de services soutient les équipes dans leurs réflexions pour s'adapter aux attentes et besoins des personnes concernées et ainsi pour aller vers une offre qui soit davantage :

- **GRADUEE** (logique de subsidiarité incitant à rechercher en premier lieu la réponse dans le droit commun, avec si besoin, appui aux acteurs ; niveaux de spécialisation)
- **DIVERSIFIÉE** (accueils à la carte, de jour, de nuit, temporaires, séquentiels, à temps partiel...)
- avec un fonctionnement **MODULAIRE** (personnalisation des accompagnements et continuité des parcours de vie, en lien avec les ressources du territoire ce qui nécessite du décloisonnement et un renforcement des coopérations).

Dans le secteur enfant, cela prend la forme d'accompagnement au passage en dispositif⁽¹⁾ (4 accompagnements en IME/IEM en 2021), auxquels s'ajoutent des actions de formation / information / sensibilisation d'équipes à ces passages en dispositifs)

Dans le secteur adulte, cette logique de parcours individualisé amène également les équipes à s'organiser sur leur territoire et à fonctionner en Pôle ou Plateforme de services coordonnées (**3 projets de Pôle/plateforme et 10 projets de service/d'établissements**).

(1) généralisation du fonctionnement en dispositif annoncé dans la loi pour l'école de la confiance (2019, et décret en attente de parution.

EHPAD : DES DEMANDES D'ACCOMPAGNEMENT QUI SE DIVERSIFIENT

ACCOMPAGNEMENT D'EHPAD À L'ACTUALISATION DE LEUR PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le CREAI reste sollicité par le secteur des personnes âgées pour des accompagnements. Ainsi, en 2021, le CREAI a poursuivi l'accompagnement de projet d'établissement de 4 EHPAD d'un même organisme gestionnaire.

FORMATION-ACTION ; ELABORER / ACTUALISER SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT, DE L'ÉTAT DES LIEUX DES PRATIQUES À LA DÉFINITION DU PLAN D'AMÉLIORATION - ENJEUX, MÉTHODOLOGIE, CONTENU



L'expérimentation de la formation-action mise en place par l'ARS en 2019 auprès d'un panel de 7 EHPAD du Finistère a été relancée fin 2020 après une interruption suite à la pandémie du COVID 19. Cette action s'est traduite en 2021 par la reprise des contacts avec les établissements engagés n'ayant pas finalisé leur projet.

Cette action vise un double objectif :

- Permettre aux représentants des structures inscrites d'acquérir les repères nécessaires à la conduite d'une démarche d'élaboration / d'actualisation du projet d'établissement ;
- Appuyer les participants dans la mise en œuvre de cette démarche afin qu'ils puissent, à l'issue de la formation, disposer d'un projet d'établissement finalisé.

Malgré les difficultés rencontrées lors de cette expérimentation notamment du fait de la pandémie et des mouvements de personnels au niveau des directions, l'ARS souhaite poursuivre cet accompagnement des équipes dans la mise en œuvre de leur démarche d'amélioration continue de la qualité. Une action est inscrite en ce sens dans la convention pluriannuelle liant le CREAI Bretagne et l'ARS en 2022.

L'ÉVALUATION POUR L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ : UN CADRE EN MOUVEMENT



Le CREAI Bretagne accompagne depuis longtemps les établissements et services dans la réalisation de leur évaluation interne. Depuis quelques années, ce travail s'effectue sur la base de référentiels déclinés par type de structure et d'un logiciel national construits par l'ANCREAI (ARSENE). Les modalités d'accompagnement sont variables (directement auprès des équipes ou formation des directeurs au sein d'un même organisme gestionnaire pour le déploiement sur leurs établissements, groupes de travail tournants ou permanent,...) l'outil proposé permettant aux équipes d'être guidées dans leurs réflexions et facilitant le travail d'écriture et de suivi des actions d'amélioration identifiées.

3 structures accompagnées en ce sens en 2021.

Aujourd'hui, le cadre de l'évaluation évolue : la HAS s'est vu confier la mission d'évaluer le niveau de qualité des prestations délivrées par les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Elle a produit la version 0 d'un référentiel soumis à une consultation publique début 2021. la fédération des CREAI (ANCREAI), y a apporté sa contribution, via la remontée d'observations des CREAI. Par ailleurs, il est membre du Comité de Concertation de l'HAS et y est représenté par la Directrice du CREAI Bretagne. La version finale a été publiée en mars 2022,

Cet enjeu pour la qualité des accompagnements dans les ESSMS a conduit, en février 2021, la fédération des CREAI (ANCREAI), la fédération des Services Régionaux d'Appui (FORAP) et la HAS à se réunir autour d'un séminaire d'échanges sur cette thématique. Cette rencontre a permis d'identifier l'expertise de chacun et de prévoir un travail commun sur la base du référentiel (paru en 2022). Lors de ces rencontres, le CREAI Bretagne a pu présenter l'étude sur le CVS.

"La Haute Autorité de santé compte aussi sur les fédérations des secteurs social et médico-social pour servir de relais au nouveau référentiel. Un partenariat pour un appui ciblé est envisagé notamment avec l'Association nationale des centres régionaux d'études, d'actions et d'informations (Ancreai) et la Fédération des organismes régionaux et territoriaux pour l'amélioration des pratiques en santé (Forap), a signalé Véronique Ghadi, directrice de la qualité et de l'accompagnement social et médico-social."

(article Hospimedia du 10 mars 2022).

Fin 2021, l'ARS a sollicité le CREAI et le CAPPS (Structure Régionale d'Appui Bretagne) pour réfléchir à la feuille de route de déclinaison de sa STRATEGIE QUALITE MEDICO-SOCIAL, Le CREAI sera sollicité en 2022 pour le pilotage et la réalisation d'une partie de ces action.

ACCOMPAGNEMENT À L'INGÉNIERIE DE PROJET

IRENE

Accompagnement dans l'ingénierie du projet IRENE de l'association NeuroBretagne, avec le soutien de nombreux partenaires, en particulier les DAC, les URPS médecins et pharmaciens, des associations de patients, notamment l'association France Parkinson, Ce projet vise le déploiement d'infirmières cliniciennes départementales afin d'améliorer, décroïsonner, la prise en charge des maladies chroniques neurologiques.

APPEL À CANDIDATURE POUR UN CENTRE RESSOURCE RÉGIONAL

"Vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap".

APPEL À PROJETS CNSA 2021

Participation des personnes vivant à domicile, et de leurs proches aidants, dans la gouvernance des services qui les accompagnent.

Contribution à la candidature de Handicap 22 à cet appel à projet, en positionnant le CREAL sur le volet "évaluation du projet".

APPUI AUX COMMUNAUTÉS 360

SUPERVISION DE L'ÉQUIPE DU CERCLE DE LA C 360 DES CÔTES D'ARMOR ET DU MORBIHAN

Lors de la Conférence Nationale du Handicap du 11 février 2020, le Président de la République a posé l'ambition forte pour 2021 de la constitution, au cœur des bassins de vie, de 400 communautés d'accompagnement dites « 360 ». Placées sous le pilotage conjoint de l'ARS, du Conseil départemental et de la MDPH, les communautés 360 s'inscrivent dans la continuité des dynamiques territoriales locales (réponse accompagnée pour tous, territoires 100% inclusif, démarches des collectivités en faveur du développement social et l'innovation territoriale...) et visent le renforcement du pouvoir d'agir de la personne en suscitant une réelle alternative dans ses choix de vie incluant, de façon plus forte qu'aujourd'hui, l'ensemble des ressources de proximité et en premier lieu celles du droit commun. La communauté 360 n'est à ce titre ni un nouveau dispositif de coordination, ni un nouveau service soumis à autorisation mais l'expression d'un projet d'intelligence collective au cœur des territoires, souple et évolutif, qui place les choix de vie des personnes en situation de handicap comme la condition du vivre ensemble et en font de ce fait les premiers membres de ces communautés.

L'objectif de l'intervention du CREAL est :

- Accompagner l'équipe du cercle de « l'aller vers » dans la mise en oeuvre de leur pratiques (références et valeurs d'une culture partagée, en lien avec la visée des communautés 360), process (mode opératoire, e.g., visite au domicile) et outils (e.g., grille observationnelle, repérage des attentes) (niveau 1) ;
- Articuler la mise en oeuvre de cette équipe avec les acteurs et missions se référant aux niveaux d'intervention d'une communauté 360 (niveau 2) ;
- Favoriser, à travers cette articulation et dynamique, l'implication des partenaires (en particulier du droit commun) et ressources dans le territoire dans la gouvernance mais également dans la mise en place des réponses (niveau 3).

MISSION 3

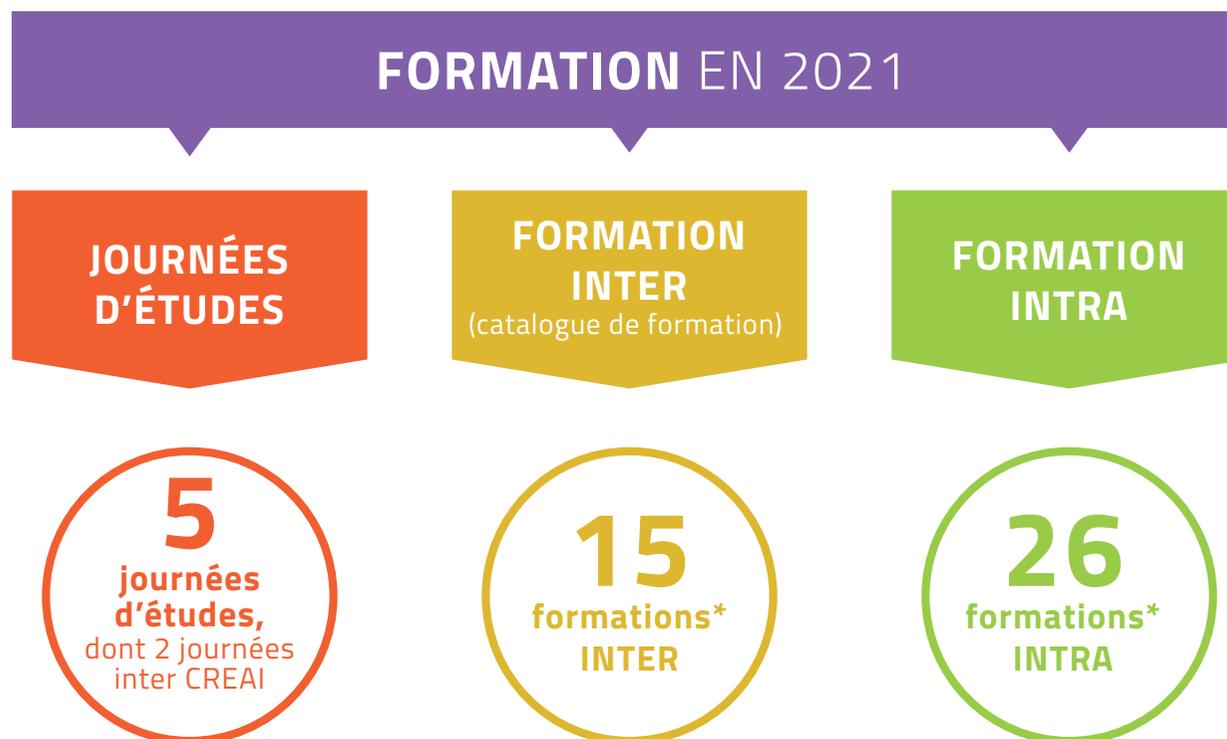
Former

**Soutenir les acteurs
dans leur pratique**



// Les grandes activités de CREAI

NOMBRE D'ACTIIONS FORMATIONS CREAI 2021



*avec une moyenne de 1,5 jours / session

PARCOURS FORMATION

01

INSCRIPTION

En ligne sur le site



ou



Vous recevrez un mail confirmant votre inscription dans les 48 heures après votre inscription.

02

CONVOCATION EVALUATION DE VOS ATTENTES

1 mois
avant la
formation

Un mail de convocation vous est adressé précisant, les horaires, le lieu, le programme, le règlement intérieur et le livret d'accueil Et un lien vers le questionnaire d'entrée en formation pour recueillir vos attentes.

03

LA FORMATION VOS ACQUIS VOTRE SATISFACTION

Auto-évaluation
de vos acquis
Evaluation de
votre satisfaction

04

ATTESTATION DE PRÉSENCE

15 jours
après
formation

Une attestation de présence vous sera envoyée par mail.

05

IMPACT DE LA FORMATION SUR VOS PRATIQUES

3 à 6 mois
après
formation

3 à 6 mois après la formation, un lien vers un questionnaire à froid vous sera adressé afin de mesurer l'impact de la formation sur vos pratiques professionnelles.

CERTIFICATION DE FORMATION QUALIOPi

Obtention de la certification de formation Qualiopi en septembre 2021 par le CREAL Bretagne

Au 1^{er} janvier 2022, la certification unique dans le champ de la formation est Qualiopi et elle est obligatoire pour tous les organismes de formation souhaitant accéder aux fonds publics et mutualisés. En septembre 2021, le CREAL Bretagne a obtenu cette certification qui vise à attester de la qualité du processus mis en œuvre par l'organisme de formation concourant au développement des compétences.

De plus, cette certification permet aux commanditaires une meilleure lisibilité de l'offre de formation sur le marché.

Dès 2020, le CREAL Bretagne en tant qu'organisme de formation s'est engagé dans cette démarche pour consolider et améliorer sa démarche de formation afin de répondre aux exigences du référentiel national qualité, qui compte 32 indicateurs structurés autour de 7 critères :

- Informer les publics ;
- Concevoir la prestation ;
- Mettre en œuvre l'action de formation ;
- Mobiliser les moyens nécessaires ;
- Maîtriser les compétences des personnels ;
- Effectuer une veille de son environnement ;
- Se faire évaluer pour s'améliorer.

Notre audit a eu lieu en septembre 2021.

> Responsable pédagogique et référente handicap : Mélanie KASSEGNE :

> Référente administrative : Virginie ORHANT



Par ailleurs, dans le cadre d'un accord national ANCREAI, notre équipe s'est dotée de Dendreo, outil métier de gestion et de suivi des formations.

De même, le CREAL s'est également doté de DOKEOS afin d'engager une démarche de digitalisation des formations.



// Journées d'études

5



	Communication et oralité : des compétences à soutenir pour une meilleure qualité de vie	La complexité sans complexe	Polyhandicap : entre poly-savoirs et poly-incertitudes	L'inclusion : l'ADN des ESAT au service du parcours des travailleurs	Agir : soutenir la liberté de choix et la participation sociale. Journée MAS-FAM-FV
Lieu	Langueux	Saint Malo	Saint Briec	Vannes	La Chapelle sur Erdre
Dates	24/09/21	4-5-6/10/2021	19/11/21	30/11/21	09-10/12/2021
Public	Professionnels intervenant auprès de personnes en situation de handicap	Professionnels des IME, IEM, EEAP et IES	Professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées	Professionnels des ESAT	Professionnels des MAS-FAM-FV
Nb participants	102	800	92	255	181
Satisfaction globale	8,5/10	7,3/10	8,8/10	8,2/10	8,8/10



1 430
participants



42
heures
de formation



52
intervenants



8,3/10
Note globale
de satisfaction
des stagiaires

15 // Formations inter-établissements

Depuis 2018, les CREAI Bretagne et Pays de la Loire proposent un [catalogue commun de formation INTER-établissements](#)

Thématiques	Dates	Nb participants
Formation 1 : Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé, CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ?	18/01/21	10
Les nouveaux droits des personnes âgées accueillies en EHPAD	04/02/21	3
Formation B2 : Le modèle de développement humain – processus de production du handicap (MDH-PPH)	09/03/21	6
Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC	11-12/03/2021	8
Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux	16/03/21	11
Repenser sa communication	18/03/21	10
Comprendre l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap	06/04/21	5
Comprendre, analyser et exploiter les indicateurs dans une perspective de contractualisation	04/05/21	6
Accompagner des parents en situation de handicap	02/06/21	11
D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : renseigner, comprendre et analyser son EPRD	08/06/21	11
D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : savoir analyser un bilan et un compte de résultat	10-11/06/2021	6
Mettre en place une démarche de qualité de vie au travail dans une structure sociale ou médico-sociale	27/09/2021 et 19/11/2021	10
SERAFIN-PH : comprendre et s'appropriier la nomenclature	22/10/21	9
Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC	2-3/11/2021	11
Comportements-problèmes : mettre en œuvre des analyses fonctionnelles dans le champ du handicap	30/11/2021 et 01/12/2021	11



128
participants



1 044
heures
de formation



14
formateurs
mobilisés



8,7/10
Note globale
de satisfaction
des stagiaires

// Formations intra-établissements

26

Thématiques	Dates	Nb participants
Sensibilisation aux évolutions des politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap	7	22
Modèle de Développement Humain, Processus de production du handicap, démarche de PPA	4	49
CIF, PPH, SERAFIN-PH : quels sens, quelles articulations ?	1	21
Accompagnement à la révision de la démarche de PPA selon une approche écosystémique du handicap - Modèle de Développement Humain – Processus de production du handicap	1	15
SERAFIN-PH et transformation de l'offre médico-sociale : comprendre les enjeux de la réforme de la tarification et s'approprier les nomenclatures	2	40
Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC	5	55
Prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap	1	9
Vie affective et sexuelle des personnes âgées	1	10
Le circuit du médicament	1	12
Action de sensibilisation à la transformation de l'offre médico-sociale	1	43



276
participants



2 610
heures
de formation



11
formateurs
mobilisés



8,6/10
Note globale
de satisfaction
des stagiaires

// Autres formations réalisées en 2021

PRENDRE EN COMPTE LA VIE INTIME, AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Cette thématique reste en forte demande pour les établissements. Cela se traduit par des formations en inter-établissements dans le cadre de notre catalogue, mais se décline également en intra : deux interventions à la demande de deux associations en 2021 dans les Pays de la Loire.

Par ailleurs, nous avons poursuivi en 2021, l'action de formation-action sur les départements du Morbihan et des Côtes d'Armor, dans le cadre du contrat pluriannuel 2019-2022 avec l'ARS.

Le déploiement régional de cette démarche, à destination des établissements médico-sociaux relevant de sa compétence, pour personnes en situation de handicap a conduit le CREAI Bretagne à l'accompagnement en 2021 de 28 MAS-FAM et 13 ESAT et foyer d'hébergement en 2021. Sur l'ensemble de cette action de formation qui s'achèvera en juin 2022, c'est un total de 83 établissements formés et 180 professionnels ressources. Cette formation doit participer à ce que toutes les personnes en situation de handicap accueillies dans les ESMS, aient un accès à une vie affective, sexuelle et relationnelle, sécuritaire, respectueuse d'elles-mêmes et d'autrui.

« **La santé sexuelle** fait partie intégrante de la santé, du bien-être et de la qualité de vie dans leur ensemble. **C'est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en relation avec la sexualité, et non pas simplement l'absence de maladies, de dysfonctionnements ou d'infirmités.**

La santé sexuelle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles agréables et sûres, sans contrainte, discrimination et violence. Pour atteindre et maintenir un bon état de santé sexuelle, les droits sexuels de tous les individus doivent être respectés et protégés. »

Définition de l'OMS (2002).

A noter

L'ARS Bretagne a lancé en 2021 un appel à projets pour la création du Centre Régional Ressources Vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap. Malgré de nombreux atouts, la candidature du CREAI Bretagne n'a pas été retenue. C'est l'association Breizh Santé Handicap qui portera ce centre sur la période 2022-2024.

La circulaire N° DGCS/SD3B/2021/147 du 5 juillet 2021 rappelle le droit à la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap accompagnées par des ESSMS. Cette circulaire vise également à lutter contre les violences physiques, psychologiques et sexuelles, dont les personnes en situation de handicap peuvent faire l'objet. Elle décline des pratiques et des outils à développer pour la mise en œuvre de ces droits et identifie ce qui peut être une entrave.

LA TRIPLE EXPERTISE

Sous l'angle de l'approche collective

Le CREAI Bretagne en partenariat avec Monsieur François Richard, Travailleur à l'ESAT CO du site du pays de Saint Brieuc et utilisateur expert du FALC notamment dans ses missions de président de CVS, ainsi qu'avec Isabelle de Groot, directrice du Pas de Côté, créatrice d'outils pédagogiques adaptées et formatrice FALC a conçu une offre de formation en s'appuyant et mobilisant grâce à ce partenariat les principes de la triple expertise.

La fiche de cette formation est accessible à ce [lien](#)

Présentation de la formation : [vidéo](#)

Une session était prévue en novembre mais elle a dû être reportée en raison du contexte sanitaire

MISE EN PLACE D'UNE FORMATION PARTAGÉE ANCREAI SUR LE NOUVEAU RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION DU DANGER EN PROTECTION DE L'ENFANCE



Un groupe de travail national '*Protection de l'enfance*' est à l'œuvre au niveau de l'ANCREAI depuis quelques années. Il réunit des conseillers techniques et directrices-eurs volontaires. Le CREAI Bretagne est partie prenante de ce groupe étant son animatrice Sara Calmanti, Directrice du CREAI Bretagne.

En 2021, il a travaillé à la mise en œuvre d'une formation permettant l'appropriation de la RBPP de la HAS sur '*L'Évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger : cadre national de référence*'. Au-delà des réunions de travail en visio, les membres du groupe se sont réunis en un séminaire de deux jours pour une formation mutuelle et retours sur les propositions de supports. Ce travail collaboratif se poursuit et permet d'avoir une offre de formation commune notamment à destination des professionnels des conseils départementaux concernés. Le partage des expériences sur nos différents territoires est une aide précieuse à la stratégie de déploiement auprès des équipes.

DÉPLOIEMENT DE LA FORMATION START PAR LE RÉSEAU DES CREAI



Le CREAI Bretagne, à l'instar de l'ensemble des CREAI, a été sollicité fin 2021 par la Fédération ANCREAI pour déployer en région Bretagne la démarche START- Service Territorial d'Accès aux Ressources Transdisciplinaires. START est un outil pédagogique original en phase avec les différentes réformes engagées qui vise, à termes, l'installation de communauté de pratiques en territoires dans le champ des troubles du neurodéveloppement,

Le premier COPII s'est tenu en 2022,
START est un projet multipartenarial :



" LA COMPLEXITÉ SANS COMPLEXE "

→ JOURNÉES NATIONALES 2021 À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DES IME, IEM ET IEAP



Retrouvez le [programme et les actes](#) de cette journée.

L'ANCREAI organise tous les 2 ans avec les équipes des CREAI accueillant la manifestation, des journées nationales à destination des professionnels des IME, IEM et IEAP. Ayant été retenus pour porter cet évènement en 2021, les CREAI Bretagne et Pays de la Loire ont installé en 2020 un comité de préparation réunissant des directeurs d'IME, IEM et IEAP des 2 régions afin d'élaborer le programme de ces journées. Ce comité de préparation s'est réuni en 2020 et 2021 en visioconférence le plus souvent du fait de la situation sanitaire. Les journées se sont déroulées du lundi 4 octobre 2021 à 14 h au mercredi 6 octobre 12h au Palais du Grand large et ont rassemblé plus de **800 personnes**.

Les IME, IEM et IEAP, ressources spécialisées, apparaissent comme des acteurs incontournables pour accompagner cette transformation. Ils contribuent à promouvoir la citoyenneté des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap en soutenant leur libre choix, en particulier en proposant des interventions dans les milieux de vie des enfants afin de faciliter l'accès au droit commun, chaque fois que possible, sur l'ensemble des composantes du parcours de vie (éducation, formation, vie sociale et loisirs, santé, hébergement, ...).

Accompagner la complexité

Ces structures médico-sociales accompagnent les situations de vie singulières, pour lesquelles s'intriquent les dimensions sociales et de santé. Pour répondre au mieux à cette complexité, les IME, IEM et IEAP adaptent leur organisation et leurs pratiques. Ils fondent leurs outils et leurs analyses sur le modèle écosystémique du handicap qui permet une approche multidimensionnelle des situations. Ils s'appuient sur l'autodétermination et sur la triple expertise (points de vue du jeune, de ses proches et des professionnels) pour conduire l'évaluation des besoins, préalable à l'identification des prestations à proposer. Le passage d'une position de sachant à une position du doute et du questionnement favorise l'ajustement aux besoins particuliers et l'innovation.

Répondre aux besoins des jeunes avec troubles du neurodéveloppement

Par ailleurs, les IME, IEM et IEAP développent une connaissance des troubles du neurodéveloppement qui leur permet de proposer des pratiques et outils accessibles, notamment en matière d'apprentissages. De quelle manière les avancées des connaissances scientifiques pour l'analyse et la stratégie d'action se concrétisent-elles dans les pratiques professionnelles ?

Créer de nouvelles coopérations

Afin de mettre en œuvre ces prestations, les IME, IEM et IEAP s'ouvrent davantage sur les ressources de leur environnement et sont incités à

transformer leur offre de services vers un fonctionnement plus ouvert (externalisation d'unité d'enseignement, dispositif ou plateforme,...). Ils proposent des prestations coordonnées avec les acteurs du territoire, parmi lesquels ceux du droit commun chaque fois que possible. L'interconnaissance de ces ressources territoriales, de leurs périmètres et modalités d'intervention devient essentielle tout comme l'animation de ces coopérations. Quelles formes alors prend le pilotage de ces coopérations territoriales ? Quelles contributions originales le secteur médico-social apporte-t-il à ces coopérations ? Quelles compétences deviennent nécessaires pour assurer la coordination de parcours ? S'agit-il de nouveaux métiers ou de compétences à acquérir ou à renforcer ?

Des équipes renouvelées ?

La réponse aux besoins, dans une visée inclusive, réinterroge les prestations proposées ainsi que les ressources humaines à promouvoir au sein des IME, IEM et IEAP. Les accompagnements modulaires incitent aux démarches de co-construction de projets personnalisés avec un déplacement des lieux de rencontre des acteurs impliqués, qui sont eux-mêmes plus diversifiés qu'auparavant. Comment, dans cette nouvelle configuration de travail, faire équipe ? Comment s'organisent les délégations de décisions lors de réunions partenariales autour de situations individuelles ? En tant que ressources spécialisées, par quels moyens les professionnels des IME, IEM et IEAP transfèrent-ils des compétences à leurs partenaires, qu'ils soient professionnels du droit commun ou du milieu spécialisé (fonction appui-ressource), ou auprès des parents (soutien à la parentalité, appui aux aidants) ?

Comment les IME, IEM et IEAP confortent-ils leurs expériences et leur expertise de la complexité et participent-ils avec l'ensemble des acteurs d'un territoire, en responsabilité partagée, à la construction de cette société inclusive ? Pour en débattre et partager les expériences, rendez-vous à St Malo.

" AGIR : SOUTENIR LA LIBERTÉ DE CHOIX ET LA PARTICIPATION SOCIALE "

→ JOURNÉES INTER-RÉGIONALES DES PROFESSIONNELS DES MAS FAM FOYER DE VIE



Tous les 2 ans, les CREAI Bretagne et Pays de la Loire co-organisent avec un Comité de préparation, des journées inter-régionales à destination des professionnels des MAS, FAM et Foyers de vie. Les journées programmées initialement en novembre 2020 ont dû être reportées aux 9 et 10 décembre 2021 à la Chapelle sur Erdre, Elles ont été l'occasion de tester un nouveau format (1,5 jour avec des stands au lieu d'une journée), Ces journées ont affiché complet avec près de 250 personnes.

Les années 2000 ont marqué un tournant dans l'approche du handicap, en reconnaissant la personne « malade » ou « déficiente » avant tout comme **une personne citoyenne à part entière**, avec ses forces et ses faiblesses, soutenue dans sa capacité à faire des choix et responsable de ses actes.

Les lois 2002-2 et 2005-102, puis la Convention internationale des droits des personnes handicapées confirment pour la personne en situation de handicap, de **pouvoir choisir son lieu de vie**.

En donnant cette primauté à la capacité de décider pour soi, les personnes comme les professionnels ont enrichi depuis près de vingt ans la conception d'une liberté de choix qui dépasse le seul lieu où l'on souhaite vivre. Pouvoir d'agir, « capacité », autodétermination, pair-aidance, expertise expérimentielle ...

Les personnes accueillies expérimentent, avec l'appui des professionnels et dans la mesure des possibles, une vie faite de choix. Les établissements sont riches d'actions menées, de défis relevés pour accompagner les personnes vers l'affirmation de cette citoyenneté.

Ainsi, le respect de l'autonomie individuelle, y compris la liberté de faire ses propres choix, conduit à renforcer la posture professionnelle de « facilitateur ou médiateur », dans une démarche soutenant l'apprentissage des personnes à pouvoir choisir leur vie, en décidant là où elles veulent vivre, avec qui elles veulent vivre et ce qu'elles veulent faire. Cet apprentissage se fait dans tous les contextes de vie du quotidien : choix des rythmes de vie, des repas, des activités, opportunités de contacts, possibilités d'exercer des rôles sociaux, ... tout en prenant en compte les spécificités des publics accompagnés en MAS, FAM et Foyers de vie.

En effet, l'autonomie et/ou la volonté d'une personne peuvent être limitées du fait d'une déficience cognitive ou d'un trouble de santé mentale. Il s'agit aussi de reconnaître l'expertise expérimentielle des personnes handicapées et de leur famille. En améliorant ainsi le niveau de la capacité d'autodétermination des personnes, les professionnels concourent à l'amélioration de la qualité de vie des personnes accompagnées.

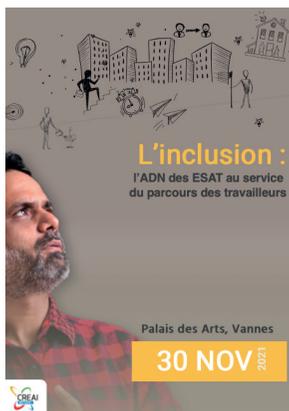
Etre facilitateur de ce libre-choix, c'est à la fois interroger les pratiques d'accompagnement, susciter et être à l'écoute de l'expression des attentes, des aspirations et des besoins de la personne accompagnée, notamment en ayant recours à des outils de communication alternatifs. C'est aussi être porteur de cette demande en interne ou auprès de l'environnement et des ressources extérieures. Il s'agit de mettre en tension promotion et protection, afin d'expérimenter, de pouvoir engager des prises de risques éventuelles mesurées et évaluées pour favoriser l'autonomie de la personne accompagnée en fonction de ses capacités.

Etre facilitateur de ce libre-choix, c'est également interroger les organisations actuelles des établissements et envisager d'autres possibles, notamment vers une plus grande diversification de l'offre pour permettre des réponses plus personnalisées et évolutives dans un parcours de vie.

Au travers de conférences plénières, de présentation d'expériences de terrain et des ateliers thématiques, ces journées visent à soutenir et inspirer les pratiques des professionnels de terrain et ainsi concourir à l'amélioration de la qualité de vie des personnes accueillies en MAS, FAM et Foyers de vie.

" L'INCLUSION : L'ADN DES ESAT AU SERVICE DU PARCOURS DES TRAVAILLEURS "

→ JOURNÉE RÉGIONALE ESAT 2021



Retrouvez le **programme et les actes** de cette journée.

Tous les 2 ans, le CREA I Bretagne organise avec un Comité de préparation constitué de professionnels concernés, une journée à destination des professionnels des ESAT, La journée du 30 novembre 2021 à Vannes a affiché complet avec près de 300 participants.

La convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, entrée en vigueur en mai 2008, inscrit dans son article 27 que « **Les États Parties reconnaissent aux personnes handicapées, sur la base de l'égalité avec les autres, le droit au travail, notamment à la possibilité de gagner leur vie en accomplissant un travail librement choisi ou accepté sur un marché du travail et dans un milieu de travail ouverts, favorisant l'inclusion et accessibles aux personnes handicapées** ».

Pour tout à chacun, **l'inclusion est une des principales composantes de la qualité de vie**, de même que le développement personnel et l'autodétermination, laquelle renvoie à la capacité à faire des choix ainsi que d'avoir des occasions de faire des choix dans son milieu de vie.

Dans l'idéal, le travail porte intrinsèquement une visée inclusive : au-delà de sa mission intégratrice dans un collectif, il contribue à faire société en favorisant sa réalisation par toutes et tous (femmes, hommes, jeunes, moins jeunes, personnes valides, personnes en situation de handicap).

Dans l'idéal, **le travail est un levier de reconnaissance et d'émancipation** et permet à chacun(e), tout au long de sa vie professionnelle, de faire valoir des aptitudes et compétences, permettant de dessiner un parcours, d'acquérir des savoirs (faire et être), une expérience.

Toutefois, **entre l'idéal d'inclusion et la réalité, il est des étais à ériger**, dans tous secteurs de production, pour que le travail renforce les aptitudes et ne crée pas d'inaptitudes.

Il y a donc des marches à construire, des passerelles à aménager pour que le travail fasse sens et soit un levier vertueux de la qualité de vie des personnes.

Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) ont dans leur ADN cette visée inclusive.

Le préalable à l'inclusion en général, mais cela vaut pour la dimension du travail, est une ouverture d'esprit, un changement de regard sur les personnes en situation de vulnérabilité. Comment agir sur l'environnement de travail pour donner une place à chacun et étayer les parcours des personnes ?

C'est ensuite une connaissance très fine des personnes accueillies, qui permet d'évaluer, en outre, leur employabilité et un accompagnement quotidien pour révéler, valoriser et soutenir les compétences des travailleurs afin de dessiner le champ des possibles professionnels.

C'est aussi, la construction d'un parcours sur mesure et à mesure qui mobilisent les ressources de l'environnement, tant humaines (celles de la personne elle-même, des proches et celles des professionnels qui l'accompagnent), qu'en termes de dispositifs (entreprise adaptée, emploi accompagné, mise à disposition, jobcoaching, ...). Un parcours qui autorise les pas en avant, les pas de côté mais aussi les pas en arrière, quand le travail abîme plus qu'il ne soutient.

C'est enfin un maillage serré et une intention commune des acteurs du milieu « protégé » et « ordinaire » pour fixer des balises sur le chemin, qui permettent de sécuriser le travailleur sur le long terme.

Dans ce jeu de précision, **le rôle des professionnels des ESAT est structurant et tend à s'ouvrir toujours davantage sur et vers l'environnement** pour permettre à la personne d'explorer. Recueil des attentes, évaluation des compétences, accompagnement à la reconnaissance de qualifications, soutien à la vie sociale, information et sensibilisation des professionnels de l'entreprise ordinaire, ... sont autant d'outils qui traversent, nourrissent et questionnent les métiers des professionnels des ESAT.

Madame Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, a lancé début 2021 une concertation des parties prenantes des ESAT visant à élaborer des propositions concrètes

pour :

- Faire évoluer l'offre de service des établissements ;
- Sécuriser les parcours et renforcer les droits des personnes ;
- Accompagner les professionnels et renforcer l'accessibilité des métiers.

Cette journée, construite par et pour les professionnels des ESAT, se fixe une double ambition :

- Mettre en réflexion la notion d'inclusion professionnelle pour la définir, en saisir les contours et en apprécier la diversité et les différentes formes d'étagage à mobiliser, avec idéal mais aussi réalisme ;
- Valoriser les attentes et compétences des travailleurs mais aussi des professionnels du milieu « extraordinaire » et des professionnels du milieu « ordinaire » pour faire s'additionner les forces au service des parcours des personnes en situation de handicap.

" TROUBLE DU DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL "

→ JOURNÉE ANNUELLE (prévue en septembre 2020 et reportée en 2021)



Retrouvez le **programme et les actes** de cette journée.

Organisation de la 4e journée Régionale des Centres de Référence des Déficiences intellectuelles de causes rares, du Centre de Référence Polyhandicap et du CREAI Bretagne, qui a lieu tous les ans en Bretagne depuis la parution de l'expertise Inserm sur la Déficience Intellectuelle en 2017.

Le thème de cette journée « Communication et oralité : des compétences à soutenir pour une meilleure qualité de vie » fait partie des 10 propositions prioritaires des Etats Généraux de la Déficience intellectuelle. Cette journée a rassemblé 75 personnes (hors intervenants) à Langueux le 24 septembre 2021.

A noter 🔍

le CREAI Bretagne s'est impliqué dans la réunion de cadrage et la relecture de la RBPP de la HAS à paraître sur « *L'accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel* »

SÉMINAIRE DES DIRECTEURS D'ESMS POUR ADULTES

Co-élaboration et co-animation avec le CREAI Pays de la Loire du séminaire inter-régional des directeurs des ESMS pour adultes en situation de handicap de nos 2 régions, à St Herblain programmé en décembre 2020 et reporté aux 19 et 20 octobre 2021.

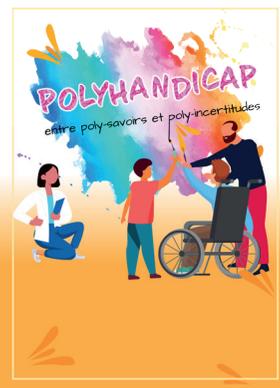
SÉMINAIRE DES DIRECTEURS D'ESMS POUR ENFANTS

Co-préparation avec le CREAI Pays de la Loire de ce 13e séminaire inter-régional des directeurs des ESMS de Bretagne et des Pays de la Loire, à St Brévin.

Séminaire 2021 décalé aux 29/30 mars 2022 du fait des journées nationales IME, IEM et IEAP.

" POLYHANDICAP : ENTRE POLY-SAVOIRS ET POLY-INCERTITUDES "

→ JOURNÉE RÉGIONALE POLYHANDICAP 2021



2020 a été l'année de la publication de la recommandation de bonnes pratiques HAS sur « l'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité » et du Protocole National de Diagnostic et de Soins (PNDS) concernant le Polyhandicap, Le thème de cette journée « POLYHANDICAP. Entre poly-savoirs et poly-incertitudes » a rassemblé 92 participants (hors intervenants) à Saint Brieuc le 19 novembre 2021.

Journée préparée avec l'appui d'un comité de pilotage constitué à l'automne 2020.

On estime aujourd'hui, en France, à 25 000 le nombre de personnes en situation de polyhandicap, dont environ 5000 enfants et 20 000 adultes¹. Le nombre de nouveaux cas par an, chez les enfants, est estimé à 8002. Bien que la définition du terme polyhandicap reste complexe, le terme lui-même n'étant utilisé qu'en France, sont reconnues comme étant en situation de polyhandicap² les personnes « présentant une déficience mentale profonde associée à de multiples déficiences en particulier ».

Bien que l'on connaisse et que l'on appréhende mieux, aujourd'hui, les expressions cliniques et les étiologies du polyhandicap, l'accompagnement des personnes polyhandicapées et de leurs familles constitue toujours un défi majeur et emblématique pour notre système de santé qui est sommé d'apporter des réponses personnalisées à des situations complexes et chroniques. C'est au regard de ce défi que la stratégie quinquennale de l'offre médico-sociale (2017-2022) a fixé comme priorités d'action, pour les années 2017-2022, l'amélioration de leur accompagnement et de leur qualité de vie.

Répondre à cet objectif de qualité de la prise en compte de la personne polyhandicapée nécessite la mobilisation d'une pluralité de savoirs et l'implication de nombreux acteurs. Jamais linéaire, le parcours de santé des personnes en situation de polyhandicap et de leur famille doit être modulé pour s'adapter à la diversité des situations. Mais de quelles avancées parlons-nous ? Et de quelle singularité ? Après quatre ans de nouvelle offre médico-sociale, il paraît opportun de nous retrouver ensemble afin d'esquisser

un état des lieux des avancées et des pratiques professionnelles actuelles et à venir. De multiples travaux ont été consacrés à ces questions ces dernières années (ouvrages, articles, rapports, recommandations de bonnes pratiques etc.) et l'actualisation des connaissances auxquels ils procèdent méritent attention puisqu'elles concernent l'ensemble les différentes dimensions de la vie de ces publics (santé, communication, habilités sociales et interactions sociales, cognition, sensorialité et motricité, apprentissages, capacité d'autodétermination, vie quotidienne, cadre de vie, etc.).

Cette journée donnera largement la parole aux parents, principaux représentants du parcours de santé de la personne en situation de polyhandicap. Viendront prendre la parole, en suivant, plusieurs spécialistes qui témoigneront sur leurs expériences professionnelles dans la prise en compte de la personne polyhandicapée. Le débat ouvert devrait permettre d'enrichir les points de vue qu'il est nécessaire d'intégrer lorsque l'on souhaite développer une approche globale de la personne en situation de polyhandicap.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



Le CREAI Bretagne intervient sur la thématique de la qualité de vie au travail des professionnels du secteur social et médico-social comme corollaire de la qualité de l'accompagnement et in fine de la qualité de vie des personnes accompagnées.

Concrètement, cette dimension de la qualité s'est traduite en 2021 dans plusieurs objets :

- **Les formations** ("engager une démarche QVT" ; "PHV") ;
- **Les accompagnements réalisés** (projet associatif stratégique sur les enjeux de gouvernance, diagnostic fonctionnel de structures, inscription de la QVT comme dimension des évaluations, des démarches projet d'établissement, action dans le cadre des plans d'amélioration de la qualité,...) ;
- **La publication d'articles** sur le blog du CREAI Bretagne et d'une contribution sur la QVT en tant de crise dans la recherche «Journaux de bord» ;
- **La mise en place d'un cycle de webinaires** en partenariat avec l'ARACT (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) et l'OPCO Santé. Voir encadré ci-après.

Ces démarches QVT sont mobilisables dans des demandes ad hoc en lien avec les enjeux et/ou problématiques des structures. Elles sont étroitement liées aux aspects de managériaux sur lesquels se forment actuellement deux professionnelles du CREAI.

A noter : la qualité de vie au travail est une dimension à évaluer dans le nouveau cadre de référence de l'évaluation de la HAS.

CYCLE DE 3 WEBINAIRES

"Qualité de vie au travail : un levier pour traverser crise et transformation" (Automne 2021)

Deux constats principaux prévalent à la mise en place de ce cycle de webinaire :

1. **La crise sanitaire a eu/a un impact important sur le travail. Il y a un besoin de reconnaissance**
 - de ce qui s'est passé du point de vue du travail, c'est-à-dire du point de vue des activités de travail, des prises de décisions, de la coopération ;
 - de l'engagement des professionnels et acteurs de direction.
2. **En dehors et en parallèle de la crise sanitaire, le contexte de fortes transformations du secteur social/médico social impulsées par les politiques publiques** (transformation de l'offre, inclusion, droits et autodétermination des personnes, coopération territoriale, ...), **engagent également des transformations du travail et/ou de son organisation.**

THÈMES DES 3 WEBINAIRES

1. **Faire équipe dans un contexte de transformation**
→ 266 inscrits/118 participants
2. **Manager le travail en période de transformation**
→ 189 inscrits / 97 participants
3. **Coopérer avec son environnement dans un contexte de transformation**
→ 65 inscrits / 84 participants

Les supports et replays de cette action, soutenue par l'ARS, sont disponibles en ligne sur le site du CREAI Bretagne ainsi que sur la plateforme Embruns (espace mutualisé breton des ressources intégratives en santé).

Action renouvelée en 2022.

MISSION 5

Favoriser

l'interconnaissance

et apporter
de l'expertise

**animation régionale
et contributions**



// Interconnaissance et expertise en 2021

CO-ORGANISATION ET ANIMATION DU COLLOQUE "Personnes Vulnérables ou Système de Santé Vulnérable"

COLLOQUE
sous le Haut Patronage de Olivier VESKAL
Ministre des Solidarités et de la Santé
Personnes vulnérables ou système de santé vulnérable ?
Une réflexion autour de la gestion de crise sanitaire, à partir d'expériences terrain.
Vendredi 22 octobre 2021
10h00 - 16h00
Présentiel Saint-Pol de Léon - Centre Le Kerisnel (29)
et distanciel en live sur YouTube

Programme de la Journée :
Animation en salle par Anne-Laure FRAYSSÉ, Délégué Fédéral ANCREAI et Jean-Claude CHÉNOUARD, Chercheur ESCR Bretagne
Animation par les intervenants : Catherine LEMAITRE & Valérie MAIRIN

Parmi les intervenants qui participent à cette réflexion :

- Christina ZACHAROPOULOU, Présidente ANPEI
- Henri BERGERON, Président de l'ANCREAI
- Michel BOURGNE, Président de l'ANCREAI
- Richard ANTOUILLI, Président de l'ANCREAI

PARTICIPATION ET ANIMATION LORS DE LA JOURNÉE

JOURNÉE RÉGIONALE
PARCOURS EN SANTE (OMS)
DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DANGER
7 DÉCEMBRE 2021
PALAIS DES ARTS ET DES CONGRÈS - VANNES

CHU de Vannes
ARS Bretagne

LA PLATEFORME INTERNET EMBRUNS

Co-alimentation avec le CAPPSS de la plateforme de ressources COVID-19 à destination du secteur médico-social – Plateforme EMBRUNS, à la demande de l'ARS Bretagne. Le CREAI alimente les volets "enfants en situation de handicap" et "adultes en situation de handicap".

MEMBRE DE LA CRSA



LES RECOMMANDATIONS DES BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Le CREAI Bretagne représente l'ANCREAI au sein du Comité de Concertation de l'HAS.

Le CREAI a été sollicité par la HAS pour la relecture de recommandation de bonnes pratiques :

- Améliorer l'accompagnement des enfants à la sortie des dispositifs de protection de l'enfance : le retour en famille
- Accompagner la scolarité et contribuer à l'inclusion scolaire

LE COMITÉ RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL



Depuis décembre 2020, le CREAL Bretagne a rejoint le secrétariat élargi du CRTS Bretagne. Les travaux menés en 2021 ont permis de resituer les orientations du CRTS qui reposent sur trois piliers d'actions capables d'incarner ses missions et les rendre opérationnelles:

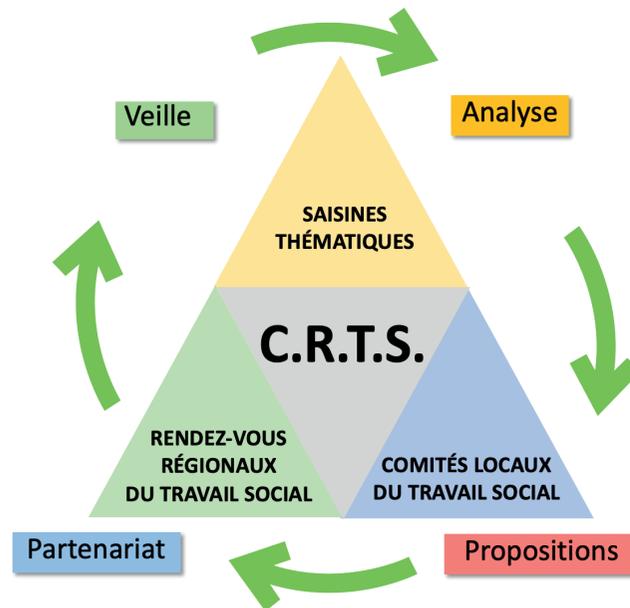
- Les saisines thématiques ;
- Les Rendez-Vous Régionaux du Travail Social ;
- La mise en place de Comités Locaux du Travail Social et du Développement Social.

La mission du CREAL au sein de cette instance est celle d'animer des Comités Locaux du Travail Social et du Développement Social (CLTSDS) en lien avec le CRTS.

Quatre fonctions et trois piliers pour l'action.

Organiser une mission de veille sur les nouvelles problématiques sociales et repérer les impacts des politiques sociales, les innovations institutionnelles et les mutations organisationnelles.

Participer, consolider et dynamiser les liens avec l'université et les organismes de recherche dans le champ social, en contribuant à structurer les questions de recherche appliquée au travail social.



Apporter une analyse partagée et actualisée sur les mutations du travail social en Bretagne, anticiper les transformations des cadres d'emploi et des activités professionnelles et apprécier leurs impacts sur l'exercice des métiers du social.

Émettre des propositions pour l'adaptation des formations initiales et continues dans ce contexte évolutif du travail social, identifier et mutualiser les pratiques innovantes en matière d'ingénierie de formation.

LE GROUPE DE TRAVAIL 9 "SORTANTS ASE" DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

En Bretagne, le GT9 s'est mis en place en 2020 et a été animé par le CREAI Bretagne en partenariat avec l'ADEPAPE du 56. Au-delà du diagnostic, objet commun de ces GT, le collectif a souhaité réfléchir à des actions concrètes qui puissent d'une part soutenir le chemin vers l'autonomie des jeunes confiés et d'autre part inscrire durablement leur trajectoire dans le droit commun.

Ces rencontres ont permis d'identifier 3 thématiques prioritaires :

○ Croiser les politiques en faveur d'une autonomie "urgente" (prestations directes ou soutiens)

- Faire converger les initiatives autour de l'autonomie peu importe l'hétérogénéité des mesures de protection mises en place. En cela, la notion de référent de parcours apparaît comme un maillon essentiel à la continuité et au soutien dans le passage à l'âge adulte ;
- Renforcer le rôle actif du jeune dans ses prises d'initiatives à partir des principes de l'auto-détermination tout en prenant en compte le système protecteur du secteur ;
- Garantir l'accès à la citoyenneté pleine et entière ;

○ Gouvernance régionale et pilotage territorial (espace de réflexion)

- Travailler la question de l'harmonisation et l'équité de traitement à l'échelle des 4 départements bretons (ex : hébergement) ;
- Cartographier les ressources existantes et les évolutions possibles à travers des expérimentations en cours ;
- Inscrire l'approche par les besoins dans une dimension politique et notamment à travers le rôle de l'Etat dans le champ de la protection de l'enfance ;
- Prendre en compte les facteurs environnementaux comme un levier d'autonomisation du jeune à travers son inscription sur un territoire donné ;
- Renforcer et formaliser les liens entre Départements et Missions Locales ;
- Construire une réflexion sur les "invisibles" et la ruralité ;

○ Le savoir expérientiel

- Permettre la continuité du lien avec les anciens lieux d'accueil après la majorité à travers la pair-aidance (ou le tiers de confiance) ;
- La temporalité des liens (âge et affectivité) : relai aidant ;
- Retour en famille : soutien à la continuité de la parentalité.

Lors de ces travaux, des contacts et échanges ont pu avoir lieu avec un network européen (www.careleavernetwork.eu/) animé par une association italienne, "Agevolando". Cette association est composée de bénévoles ayant vécu un parcours en protection de l'enfance et demeure engagée à soutenir la vie et l'autonomie des jeunes à l'approche de la majorité.

Dans ce cadre, Agevolando a développé depuis plusieurs années un modèle de pair-aidance basé sur l'entraide mutuelle entre jeunes afin de soutenir leur parcours vers une vie autonome. Ce modèle s'appuie également sur l'intégration des pair-aidants en tant que formateurs auprès de professionnels..

Sur la base des réflexions et de ces échanges, nous avons conçu un projet régional dont l'objectif est de développer le pouvoir d'agir des jeunes sortants du système de la protection de l'enfance à travers le modèle de la pair-aidance développé par le réseau européen.



Notre Equipe

Nos adhérents

écosystème collaboratif et partenarial

// L'équipe

DIRECTION



Sara CALMANTI

Directrice Générale



Rachelle LE DUFF

Directrice adjointe

Accueil de stagiaires au sein du CREAI

Le CREAI Bretagne accueille régulièrement des stagiaires. En 2020, nous avons donné la bienvenue à :

- Une stagiaire en 1^{ère} année de Master en santé publique sciences sociales et management
- Un stagiaire en 2^e année de DUT statistique et informatique décisionnelle
- Une stagiaire niveau EFAP 2 en école des nouveaux métiers de la communication
- Une stagiaire en 1^{ère} année de Master droit et gestion de la santé à l'Institut catholique de Rennes

Départ

- Madame Béatrice Nicolas est partie à la retraite en décembre 2021

CONSEILLERS TECHNIQUES



Bastian BESSON

a intégré l'équipe en mai 2021



Marion BRANCOURT



Mélanie KASSEGNE



Aurélie LERMENIER

ASSISTANTES TECHNIQUES



Julie AUBREE

a intégré l'équipe en septembre 2021



Virginie ORHANT



Bambo SANOGO

Alternante en BTS Gestion des PME, a intégré l'équipe en septembre 2021

Formations en 2021 de l'équipe

- **Technique d'animation de grands groupes** (1 jour, décembre 2021): Marion Brancourt, Mélanie Kassegné, Bastian Besson, Aurélie Lermenier, Julie Aubrée et Virginie Orhant
- **Formation AIDES** (Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité) : Sara Calmanti et Bastian Besson
- **Séminaire ANCREAI** des Conseillers techniques et directeurs de CREAI à St Malo, co-organisé par l'ANCREAI et le CREAI Bretagne

// Supports



COMMUNICATION - BLOG - RÉSEAUX SOCIAUX

Alimentation du BLOG sur le site CREAI ouvert fin 2020, avec les campagnes suivantes :

Protection de l'enfance : les pratiques évaluatives à l'œuvre dans le cadre du référentiel national d'évaluation de la HAS de janvier 2021

- L'évaluation participative en protection de l'enfance, une mission impossible ?
- Evaluation, caractérisation, analyse des situations en protection de l'enfance : qu'en est-il à l'international ?
- L'évaluation en protection de l'enfance, le comment ?

Qualité de vie au travail : une démarche qui infuse dans les concepts à l'œuvre dans les accompagnements (inclusion, autodétermination, pouvoir d'agir) et qui prend sa place dans le nouveau référentiel de la qualité de la HAS.

- La qualité de vie au travail dans les ESMS : pourquoi en faire une référence ?
- La qualité de vie au travail : une démarche à visée inclusive
- La coopération dans le travail : une matière vivante à cultiver !

Pour rappel, campagnes de 2020

- Société inclusive
- Observatoire
- Santé et Territoire
- Diffusion de ces articles sur le compte du CREAI sur le réseau LinkedIn



LE SITE INTERNET DU CREAI

La refonte du site internet du CREAI a été conduite en 2021 avec une mise en ligne en 2022.



24 693
visiteurs
en 2021



1 294
offres d'emploi
(+ 439 par rapport à 2020)



RGPD

Mise à jour du registre des opérations avec un onglet par nature de traitement. Déclaration du DPO à la CNIL

Mise en œuvre des outils nécessaires pour les études réalisées en 2021 : note d'information à destination des personnes concernées, méthodologie de référence (MR 04)

// Ecosystème collaboratif et partenarial



Richard Christopher Antonelli, MD, MS
 Medical Director of Integrated Care, Dept. of Accountable Care and Clinical Integration
 Medical Director, National Center for Care Coordination Technical Assistance
 Medical Director, National Care Coordination Academy
 Boston Children's Hospital - Boston, MA 02115



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

“L'espace efface le bruit.”

Victor Hugo

“Il y a beaucoup d'information en circulation. Vous devez apprendre à juger, à évaluer et à comparer les choses.”

Il vous faudra faire confiance à certaines choses, sinon vous ne pourriez pas survivre. Mais lorsqu'il s'agit de choses importantes, ne faites pas confiance”

Noam Chomsky

Le CREAI est un espace. Il est un espace/lieu régional de dialogue, de synthèse et d'élaboration de consensus. Il est un espace/lieu d'identification des besoins sociaux et médico-sociaux et de leur évolution. Un espace qui appartient à tous. Il permet aux personnes en situation de vulnérabilité, aux professionnels, aux associations et aux chercheurs d'avoir un lieu où se retrouver pour se connaître, reconnaître et dialoguer sur des objets communs. De cette interaction et confrontation des idées, la synthèse et l'élaboration des projets co-portés sont au cœur de notre métier.

Le CREAI est un « tradu-acteur » constructif mais critique. Traduire vise en effet à rendre intelligible ce qui est demandé aujourd'hui par les pouvoirs publics aux acteurs des secteurs social, médico-social et sanitaire et vice-versa intégrer dans les politiques les réalités des actions engagées par les associations.

Agir c'est être une force amenant les adhérents à coopérer et se confronter.

Le « tradu-agir » a aussi pour vocation d'amener des méthodes d'analyse comparée et ouverte des politiques publiques et de la place des associations au niveau local, national et international. Nous sommes des « tradu-acteurs » capables de faire converger les besoins de chacune des parties se rencontrant dans l'espace CREAI. Les aspirations et les nécessaires ajustements qui en découlent doivent alimenter le processus d'élaboration des politiques publiques pour en questionner leur pertinence. Le CREAI est le moteur de ce mouvement.

“Rester mobile
sur ses appuis.”

Alain Damasio

Le CREAI est à la fois en mouvement et stable sur ses valeurs. Ce mouvement est la base de tout changement et de prospective. Il est à la fois :

- la dynamique dans laquelle les personnes accompagnées sont, avec cette idée de parcours (que ce soit de vie, de santé, de soin, de scolarité, d’insertion ...);
- l’adaptation des postures et compétences professionnelles vis-à-vis des personnes qui servent ;
- l’aller vers et la participation de la personne dans son accompagnement;
- une politique publique qui doit être une boucle « itérative » qui repose sur la participation des « tradu-acteurs » à son élaboration, son évaluation/impact et son évolution.

Être dans ce mouvement nous permet d’être au carrefour des transformations.

“Une vie bonne,
avec et pour autrui,
dans des institutions justes.”

Paul Ricœur

Le CREAI est porteur de sens et des valeurs. Nous concevons ces transformations non tant comme organisationnelles, mais plutôt comme le résultat d’un changement dans la relation à autrui et d’un projet de société. Les accompagnements que nous proposons s’inventent à chaque fois puisque cette relation à autrui, que ce soit entre personnes en situation de vulnérabilité et professionnels, entre les personnes et les institutions se modifie et est modifiée elle-même dans ce mouvement.

Articuler et intégrer le sens des politiques publiques pour simplifier le système dans lequel nous agissons et dont nous bénéficions est notre enjeu quotidien.

C’est pourquoi le CREAI affirme être acteur dans toute action visant à ce que la personne en situation de vulnérabilité puisse avoir « *une vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes.* »

Frédéric GLORO - Sara CALMANTI



Centre régional d'études
d'actions et d'informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité



www.creai-bretagne.org

2 B Rue du Pâtis Tatelin - Immeuble Antipolis
35700 RENNES

Retrouvez-nous sur  